

Rapport de suivi de la consultation publique sur la modification PAFIO 2018-2023

Direction générale du secteur nord-ouest
Le 31 août 2020

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale du secteur nord-ouest
1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838
Télécopieur : 819 755-3541
Courriel : nord-du-quebec@mffp.gouv.qc.ca

Diffusion

Cette publication, conçue pour une impression recto verso, est accessible en ligne uniquement à l'adresse <http://mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/index.jsp>.

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015
[ISBN 978-2-550-87717-2 \(pdf\)](#)

Table des matières

1. Contexte	1
2. Objectifs de la consultation publique	1
3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique	2
4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus	2
5. Conclusion	6

Liste des tableaux

Tableau 1 – Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires	3
Tableau 2 – Principaux commentaires reçus.....	5

Liste des annexes

Annexe 1 – Avis public.....	7
-----------------------------	---

1. Contexte

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) (L.R.Q., c. A-18.1) accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe de l'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique.

2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique sur le PAFIO s'est tenue du 3 au 28 août 2020. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur les plans des unités d'aménagement gérées par la Direction générale du secteur nord-ouest, soit les unités 026-61, 026-62, 026-63, 026-64, 026-65 et 026-66.

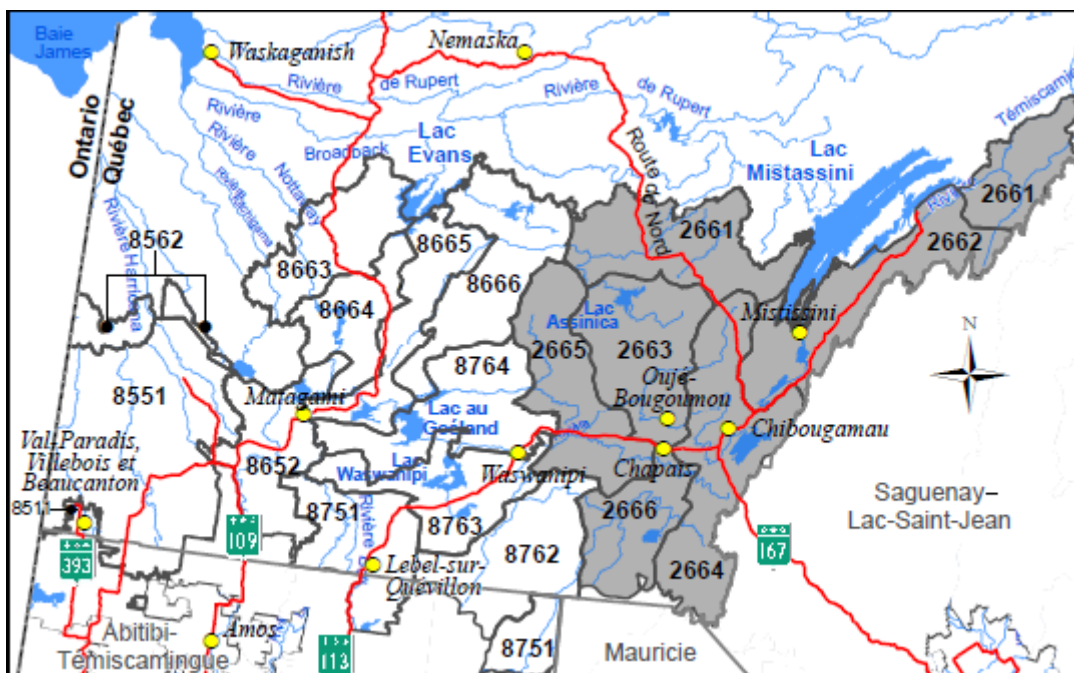
Les plans soumis à la consultation publique présentaient la planification opérationnelle de l'aménagement de la ressource forestière de la région. On y trouve plus spécifiquement les secteurs d'intervention potentiels modifiés ou ajoutés ainsi que la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer.

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier vise à :

- favoriser une meilleure compréhension de la part de la population de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier; permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'y intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, les valeurs et les besoins exprimés;
- répondre au désir de la population d'être informée et écoutée et de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestier;
- harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- permettre au ministre de prendre la meilleure décision possible compte tenu des circonstances.

3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

La Direction générale du secteur nord-ouest est responsable de la planification forestière des unités d'aménagement illustrées ci-dessous.



4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus

La consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré (PAFIO) 2018-2023 s'est déroulée du 3 au 28 août 2020.

Un avis public a été publié dans certains médias locaux et régionaux afin d'inviter la population à participer à la consultation. Un communiqué de presse a aussi été rédigé et mis sur le fil de presse. Des invitations ciblées ont également été envoyées à certaines personnes ayant démontré de l'intérêt à être informées des consultations, ainsi qu'à certaines associations et certains organismes locaux et régionaux.

Voici la liste des médias dans lesquels l’avis public (annexe 1) est paru avant la période de consultation :

Médias
La Sentinelle
The Nation

4.1. Nombre d’organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Dans le contexte de la consultation publique des PAFIO, les commentaires émis étaient faits au nom de divers organismes ou à titre personnel. Le **tableau 1** ci-dessous indique, pour les unités d’aménagement visées par la consultation, le type et le nombre de répondants.

Tableau 1 – Nombre d’organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Rencontres d’information (aucune rencontre n’a eu lieu)				
Date				
Lieu				
Nombre de participants				
Nombre de personnes ayant consulté les plans dans les bureaux de la Direction générale du secteur nord-ouest				0

Nombre de personnes ou d’organismes ayant émis des commentaires		
Nombre de particuliers (à titre personnel)	Nombre d’organismes	Total
1	0	1

4.2 Principaux commentaires reçus

Compte tenu de leur nombre, et dans le but de faciliter le suivi, le MFFP a choisi de faire connaître, dans le présent rapport, les commentaires reçus et de le faire sous forme de tableau. Cela facilite le repérage de l'information, tout en permettant de voir l'ensemble des principales préoccupations soulevées par les personnes qui ont participé à la consultation publique. Cela permet aussi de prendre connaissance, par un commentaire, des éléments de réponse du MFFP et ainsi d'avoir un aperçu du suivi qui sera effectué.

De ce fait, le **tableau 2** ci-après regroupe les commentaires reçus et il résume l'analyse effectuée par le Ministère.

Tableau 2 – Principaux commentaires reçus

Commentaires	Unités d'aménagement	Modifications demandées	Suivi du Ministère
Préoccupation d'un villégiateur concernant la localisation des travaux et la planification d'un chemin.	026-65	Demande de ne pas faire les travaux planifiés (coupes et chemins) dans le secteur.	Comme ce secteur est en territoire public, nous ne pouvons accepter le refus des travaux. Toutefois, nous respecterons les protections stipulées au règlement sur l'aménagement durable des forêts pour un bail de villégiature, soit 60 m de protection. De plus, pour tenir compte de votre commentaire, il a été convenu avec les compagnies forestières que ce chantier sera exploité sur chemin d'hiver afin de limiter l'accès futur à ce secteur. Une mesure d'harmonisation à cet effet sera ajoutée au permis d'intervention.

5. Conclusion

Annuellement, des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels sont organisées dans le but de recevoir les commentaires des organismes et des particuliers au cours de la période de validité des plans.

Pour visualiser la planification forestière opérationnelle, vous pouvez vous adresser à l'une de nos unités de gestion mentionnées ci-dessous.

Unité de gestion de Chibougamau

624, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Téléphone : 418 748-2647

Unité de gestion d'Harricana-Nord

1122, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

Unité de gestion de Quévillon

1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838

Unité de gestion de Mont-Plamondon

645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

Annexe 1 – Avis public

Consultation publique

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES ACTIVITÉS FORESTIÈRES

Du 3 au 28 août 2020, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et les activités forestières inscrites dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) du Nord-du-Québec 2018-2023.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront réalisés en forêt. À cet égard, des plans d'aménagement forestier intégré indiquent clairement les secteurs où l'on pourrait effectuer de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. D'autre part, des chemins et des infrastructures devront être construits ou améliorés pour accéder à ces éventuels chantiers.

Les professionnels du Ministère souhaitent entendre les utilisateurs de la forêt sur leurs préoccupations en lien avec les activités forestières planifiées.

Il est possible d'accéder au PAFIO et de soumettre des commentaires en ligne sur le site Web du MFFP au <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp>. Enfin, il est aussi possible de se présenter au bureau du Ministère, sur rendez-vous seulement, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Des représentants seront en mesure de répondre aux questions et préoccupations sur les chantiers potentiels ciblés.

Unité de gestion de Chibougamau
624, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Téléphone : 418 748-2647
Télécopieur : 418 748-3359

IMPORTANT : Pour être informé des prochaines consultations publiques du Ministère dans la région du Nord-du-Québec, faites-en la demande à christine.morin@mffp.gouv.qc.ca, en inscrivant *Demande d'inscription sur la liste de diffusion* dans l'objet de votre courriel.

Québec 



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec    